



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

CTMESR du 8 septembre

Déclaration FO ESR en présence de la ministre

Madame la Ministre, FO ESR vous remercie d'être présente à cette séance. Dans cette déclaration, nous souhaitons vous faire remonter la situation et les attentes des personnels de votre ministère.

Comme tous les salariés, cette rentrée de septembre 2022 s'annonce difficile pour les personnels de l'ESR. L'augmentation incessante des prix, qui a commencé bien avant la guerre en Ukraine, sert en réalité à faire payer aux salariés le "quoi qu'il en coûte" macronien. L'augmentation de 3,5 % du point d'indice dans la fonction publique impose donc une nouvelle et forte baisse de revenus au regard d'une inflation annuelle qui dépasse déjà les 6%.

Le chef de l'Etat promet encore pire en déclarant vouloir réactiver le projet de réforme des retraites et en annonçant de manière provocante "la fin de l'abondance et de l'insouciance" ! Il voudrait "une grande bascule" ou un "grand bouleversement" qui supposera "des efforts".

Qui, dans ce pays, connaît aujourd'hui "l'insouciance et l'abondance" ? Pas les salariés, qu'ils soient actifs, retraités ou chômeurs, ni non plus les étudiants dont les bourses n'ont été revalorisées que de 4 %. Quand au projet de réforme des bourses, il est certain que les étudiants y seront attentifs et jugeront sur pièce.

Le chiffre de trois millions d'étudiants va être atteint en cette rentrée. Depuis 15 ans, date de la loi LRU, le taux d'encadrement est en baisse constante. Partout les recrutements de titulaires sont insuffisants et l'emploi précaire explose.

Plutôt que d'embaucher en nombre suffisant, votre ministère déprécie la valeur du baccalauréat en refusant aux titulaires de ce diplôme national et premier grade universitaire l'inscription dans l'université et la discipline de leur choix. Il fait de même avec la licence, en bafouant le droit d'accéder au 2ème cycle. Pendant ce temps-là les formations privées de l'enseignement supérieur ont connu un accroissement de 10 % de leurs effectifs en un an.

La loi de programmation de la Recherche et le "protocole d'accord sur les rémunérations et les carrières", que FO a refusé de signer, sont des attaques majeures contre nos statuts. Ces dispositifs ne peuvent remédier au manque criant de moyens de l'ESR, mais ils accentuent le recul des rémunérations et des droits de l'ensemble des personnels. Ils pavent la voie à la contractualisation de tous les personnels (pseudo-CDI "de mission", CDD "de projet", CDD post-doc, chaires de professeurs juniors). La généralisation du financement par appels à projets, qui contractualise toute la recherche, remet gravement en cause la liberté de recherche.

Les régimes de primes, que ce soit le RIFSEEP ou le RIPEC, individualisent, divisent les personnels et donnent un pouvoir important aux décideurs locaux. La prime des PRAG-PRCE n'a pas été revalorisée et a été déconnectée de la prime de base des EC. Les dispositifs de "repyramidage" excluent la grande majorité des personnels et engendrent amertumes et incompréhensions.

Au manque structurel de postes et de moyens se sont ajoutées les surcharges de travail et la désorganisation, dues aux diverses fusions/restructurations imposées à marche forcée dans beaucoup d'établissements. La situation est devenue intenable pour beaucoup de collègues.

Madame la Ministre, dans cette situation, ce ne sont pas des mesures de simplification de certaines mesures de la LPR que nous attendons.

Ce que nous attendons de votre ministère et de l'ensemble de votre gouvernement, c'est que nos revendications soient entendues, à commencer par une véritable augmentation de la valeur du point d'indice qui permette de rattraper les 25 % de perte de pouvoir d'achat depuis l'année 2000.

Ce que nous attendons de votre ministère, c'est qu'il soit enfin mis fin au scandale de la valeur de l'heure complémentaire (ou de vacation) d'enseignement inférieure, en comptant le temps de préparation, au SMIC.

Ce que nous attendons de votre ministère, c'est qu'il soit répondu à FO ESR sur les dossiers que nous avons déposé auprès de votre cabinet suite à notre audience. Nous y ajoutons la demande de report de la réforme du CNESER disciplinaire.

Ce que nous attendons de votre ministère, c'est qu'il soit mis un coup d'arrêt à la politique de contractualisation des personnels, que des embauches massives de personnels titulaires soient réalisées dans toutes les catégories, notamment que les thésards soient embauchés dès l'obtention de leur doctorat sur un poste de titulaire.

Pour conclure Madame la Ministre, ce que nous attendons de votre ministère, c'est que les moyens soient donnés à tous les établissements, en dehors des appels à projets, pour la réalisation de l'ensemble de leurs missions, celles de l'enseignement supérieur public, celles des œuvres universitaires et scolaires, celles de la recherche publique, que ce soit pour financer l'augmentation du point d'indice et les mesures ministérielles comme le RIPEC, le recrutement de personnel sous statut, l'entretien des locaux, le chauffage, les fluides, l'achat de matériel (ou de denrées pour les CROUS).